



12CCY062

MAI 2013



Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable COMMUNE DE PONTCHARRA

PHASE 1 – Défense incendie

SAFEGE
Ingénieurs Conseils

SIÈGE SOCIAL
PARC DE L'ILE - 15/27 RUE DU PORT
92022 NANTERRE CEDEX
Agence de Chambéry : Savoie Technolac – BP 318 – 73377 LE BOURGET DU LAC CEDEX
Tél. : 04.79.26.46.00 – Fax : 04.79.26.46.08 – Email : chambéry@safège.fr

TABLE DES MATIÈRES

1 Introduction.....	1
2 Réglementation.....	2
2.1 Préambule.....	2
2.2 Circulaire interministérielle n° 465 du 10 décembre 1951 :	2
2.3 Circulaire du Ministère de l'Agriculture du 9 août 1967 (ER/4037) :.....	3
3 La défense incendie sur la commune de Pontcharra	4
3.1 Les tests des poteaux incendie.....	4
3.2 Analyse des résultats	8
3.2.1 Conformité des poteaux incendie	8
3.2.2 Volume de réserve incendie	8
3.2.3 Analyse des secteurs présentant une défaillance de la défense incendie.8	
3.2.3.1 Secteur rue de Coisetan – camp des gens du voyage.....	8
3.2.3.2 Secteur du collège et de la Gare	9
3.2.3.3 Secteur du Château Bayard	9
3.2.3.4 Secteur de la Perrière.....	9
3.2.3.5 Secteur le Papet - Challeys	9
3.2.3.6 Secteur de Montaucher – le Marais	9
3.2.3.7 Secteur les Epineys – chemin de Carraillou	9
3.2.3.8 Secteur de Javeydan	9
3.2.3.9 Secteur de Chalaise	10

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 **Couverture incendie**

1

Introduction

La commune de Pontcharra a décidé d'engager une étude de schéma directeur de son réseau d'alimentation en eau potable visant, au final, à fournir aux décideurs les informations nécessaires à la définition d'un programme d'actions et d'investissements.

Elle a confié la réalisation de cette étude à la société SAFEGE.

L'étude se déroulera en quatre phases :

- ✓ Phase 1 : Diagnostic de la situation existante ;
- ✓ Phase 2 : Évaluation prospective à court, moyen et long terme ;
- ✓ Phase 3 : Élaboration de scénarios et analyse technico-économique ;
- ✓ Phase 4 : Schéma directeur d'alimentation en eau potable.

La phase 1 comprend 3 rapports :

- ✓ le rapport de visite des ouvrages ;
- ✓ le rapport de diagnostic de la situation existante ;
- ✓ le rapport de la défense incendie.

Ce document constitue le rapport de phase 1 de la défense incendie, dont il présente le diagnostic.

2

Réglementation

2.1 Préambule

Dans le cadre du schéma directeur, il est prévu d'intégrer à la réflexion globale sur le réseau d'alimentation en eau potable, la notion de défense incendie.

Lors de la collecte des données de la phase 1 de l'étude, les mesures réalisées en 2012 par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) sur les poteaux incendie, afin d'évaluer leurs dispositions par rapport à la norme réglementaire, ont été fournies par la commune.

Cette norme veut qu'un poteau simple fournisse 60 m³/h pendant 2 heures consécutives, à 1 bar minimum de pression. Ceci induit la nécessité d'avoir en amont un volume de réserve incendie minimum de 120 m³. Les poteaux incendie en diamètre 65 mm sont admis s'ils fournissent un débit de 30 m³/h minimum à une pression supérieure à 1 bar. Un secteur desservi par des poteaux de Ø 65 mm est conforme s'il peut être couvert par deux poteaux pouvant fonctionner simultanément.

Nous rappelons que le réseau d'eau potable n'a pas pour vocation première d'assurer la défense incendie.

Les textes réglementaires en vigueur sur ce sujet sont relativement anciens : il s'agit notamment de deux circulaires de 1951 et de 1967.

2.2 Circulaire interministérielle n° 465 du 10 décembre 1951 :

Ce texte compile quelques directives d'ensemble sur les débits à prévoir pour l'alimentation du matériel d'incendie, et sur les mesures à prendre pour constituer des réserves d'eau suffisantes. Les deux principes de base de cette circulaire sont :

- ✓ le débit nominal d'un engin de lutte contre l'incendie est de 60 m³/h ;
- ✓ la durée approximative d'extinction d'un sinistre moyen peut être évaluée à deux heures.

Il en résulte que les services incendie doivent pouvoir disposer sur place et en tout temps de 120 m³ de réserve d'eau. Ces besoins en eau pour la lutte contre l'incendie peuvent être satisfaits indifféremment à partir du réseau de distribution ou par des points d'eau naturels ou artificiels.

Toutefois, l'utilisation du réseau d'eau potable par l'intermédiaire de prises d'incendie (poteaux ou bouches) doit satisfaire aux conditions suivantes :

- ✓ réserve d'eau disponible : 120 m³ ;
- ✓ débit disponible : 60 m³/h (17 l/s) à une pression de 1 bar (0,1 MPa).

Cette double contrainte est parfois problématique, notamment dans les petites communes. En effet, en fonctionnement normal, la satisfaction des besoins des usagers exige rarement d'atteindre un tel débit. De même, les points naturels ou artificiels ne peuvent satisfaire aux besoins des services incendie que si leur capacité minimum est de 120 m³ et leur accessibilité garantie en tout temps : l'eau ne doit pas geler, croupir, etc.

2.3 Circulaire du Ministère de l'Agriculture du 9 août 1967 (ER/4037) :

Suite à certains excès concernant la mise en place de la défense incendie dans les communes rurales (développement systématique de réseaux surdimensionnés et coûteux), le Ministère a jugé nécessaire de préciser la philosophie qu'il convenait d'appliquer sur ce sujet. Ainsi, concernant l'utilisation des réseaux d'alimentation en eau potable, la circulaire indique en particulier que *"les réseaux d'alimentation en eau potable doivent être conçus pour leur objet propre: l'alimentation en eau potable. La défense contre l'incendie n'est qu'un objectif complémentaire qui ne doit ni nuire au fonctionnement du réseau en régime normal, ni conduire à des dépenses hors de proportion avec le but à atteindre."*

3

La défense incendie sur la commune de Pontcharra

3.1 Les tests des poteaux incendie

Les tests des poteaux incendie ont été réalisés par les pompiers au cours de l'année 2012.

Les résultats sont présentés dans les tableaux suivants.

Une carte de la couverture incendie est annexée à ce rapport. Elle présente en vert les poteaux conformes à la réglementation (pression dynamique supérieure à 1 bar à 60 m³/h), et en rouge, ceux qui ne le sont pas.

Cette carte permet de visualiser les secteurs où la défense incendie est défaillante. Des cercles de 150 m de rayon sont tracés autour des poteaux incendie conformes à la réglementation. Un deuxième cercle de 300 m de rayon est également tracé autour des poteaux conformes, dans la mesure où selon les enjeux, et notamment en zone rurale, la zone de couverture d'un poteau incendie peut être étendue.

Dans la suite du rapport, le terme PI sera utilisé pour « poteau incendie ».

Vérification des poteaux incendie de la commune de Pontcharra par le SDIS

Année : 2012

N°	Localisation	Ø (mm)		Pression statique (bar)	Pression dynamique (bar) à 60 m³/h ou à défaut au débit maxi	Débit maxi (m³/h)	Conformité	Observations
		PI	Conduite					
1	25 avenue JF Champollion "ZI Pré Brun"	100	100	5,0	2,8	86	C	
2	Avenue JF Champollion "Moyet-Perrin"	100	150	6,2	2,8	116	C	
3	Rue Denis Papin "ZI Pré Brun"	100	100	6,0	3,0	92	C	
4	686 avenue JF Champollion "Les Charpentiers l'Epine"	100	150	6,0	2,8	106	C	Accès difficile
5	Rue Jacques Vaucanson "Arcelor Mittal"	100	100	5,8	0,0	120	NC	Volant dur à manœuvrer
6	Avenue JF Champollion "Floret"	?	150	6,0	0,9	55	NC	Accès difficile
7	Avenue JF Champollion "Arcelor Mittal"	100	150	6,0	2,6	112	C	
8	Avenue JF Champollion	100	150	6,0	2,2	103	C	
9	Impasse Lavoisier / Impasse Gervason	100	150	6,0	1,3	124	C	Accès difficile
10	513 rue Antoine Emery	100	100	6,4	1,0	125	C	
11	145 rue Antoine Emery	100	100	6,0	1,0	121	C	Accès difficile
12	Rue de la Dragueline "entrée Super U"	100	100	6,0	2,8	82	C	
13	Avenue de la Gare "984"	100	200	0,0	0,0	0	NC	
14	Avenue de la Gare "face Mr Bricolage"	100	200	5,5	1,0	143	C	
15	Rue de Bellevue "boulangerie"	100	200	5,2	1,2	170	C	
16	400 avenue de la Gare	100	200	5,0	4,0	98	C	Volant cassé
17	214 avenue de la Gare	100	200	5,0	3,6	88	C	
18	Avenue de la Gare "Gendarmerie face n°33"	100	200	4,6	4,0	67	C	
19	126 rue de la Scie	100	100	4,6	3,0	104	C	
20	Rue Docteur Charvet "58"	100	200	0,0	0,0	0	NC	Trop petit en hauteur
21	65 rue du Pontet	100	100	4,0	0,0	50	NC	Débit insuffisant, manque un bouchon obturateur de Ø 65
22	Route des Gorges "Cis"	100	200	4,0	3,0	106	C	Coffre, porte ou couvercle cassé
23	Rue du Bac "devant Giraud"	100	?	6,0	3,8	68	C	
24	500 rue du Port "devant laiterie"	100	100	5,6	2,5	59	NC	Débit insuffisant
25	337 avenue du Dauphiné	100	125	4,9	4,0	109	C	
26	Avenue du Dauphiné "après rond point"	100	125	0,0	0,0	0	NC	Accès difficile : trop de remblayage autour
27	865 avenue du Dauphiné "Eglise"	100	60	5,2	4,4	128	C	
28	Avenue du Dauphiné "vers n°1243"	100	?	5,5	4,4	124	C	
29	Les Gayets "face n°1411"	100	125	5,4	4,2	103	C	Accès difficile : à creuser devant
30	710 avenue de Chartreuse	100	125	0,0	0,0	0	NC	Accès impossible : trop remblayé
31	69 avenue de Chartreuse "collège"	100	?	6,0	4,0	43	NC	Débit insuffisant et volant grippé
32	450 avenue de Chartreuse	100	125	5,5	2,4	70	C	
33	315 avenue de Chartreuse "HLM"	100	125	5,3	4,4	123	C	Peinture à refaire
34	42 rue des Ecrins	100	125	5,4	4,3	124	C	Accès difficile : trop près de la haie
35	1 rue des Marelles "lotissement"	100	125	5,2	4,0	99	C	Ouverture difficile
36	Rue du Maniglier "ex Moulin Vieux"	100	125	5,2	4,2	150	C	Appareil à numérotier
37	Intersection rue du Maniglier "Moulin Vieux" et avenue de Chartreuse	100	100	5,5	4,8	167	C	Appareil à numérotier
38	348 rue des Martyrs de la Résistance	100	?	7,0	2,8	85	C	
39	66 impasse Abergès	100	?	6,2	2,8	73	C	Coffre, porte ou couvercle cassé
40	638 rue Jean Pellerin	100	80	6,0	5,0	122	C	
41	Avenue de la Gare "face piscine Pikit"	100	?	6,0	4,0	92	C	
42	144 rue Viscamine	100	132	5,5	2,4	78	C	
43	363 rue Vviscamine	100	?	5,2	2,7	83	C	
44	635 rue Francois Couplet "angle"	100	100	5,9	4,0	98	C	
45	425 rue Francois Couplet "ar Mr Bricolage"	100	100	5,5	4,1	100	C	Ouverture difficile

N°	Localisation	Ø (mm)		Pression statique (bar)	Pression dynamique (bar) à 60 m³/h ou à défaut au débit maxi	Débit maxi (m³/h)	Conformité	Observations
		PI	Conduite					
46	Rue du Coisetan "entrée HLM"	100	?	5,0	3,3	117	C	
47	Rue du Lycée "à côté n°5"	100	?	5,0	4,4	128	C	Accès difficile : à débroussailler
48	121 rue des Mettanies	100	150	5,0	3,8	110	C	Appareil à numéroté
49	67 allée de la Savoyarde	100	?	5,0	3,0	96	C	Manque joint
50	Avenue du Granier "derrière Tour Bayard"	100	150	5,5	4,0	67	C	
51	88 rue des Alpes "école"	100	200	5,0	4,2	122	C	Fuite importante
52	D287 "Javeydan intersection"	100	?	3,2	0,0	23	NC	Débit insuffisant
53	Rue des Alpes "face n°265"	100	200	5,0	1,9	83	C	
54	625 rue des Mettanies	100	100	5,0	3,5	51	NC	Débit insuffisant
55	Avenue du Dauphiné "face BNP"	100	200	4,9	4,0	127	C	
56	12 quai du Moulin	100	150	4,6	3,2	92	C	
57	Rue de Beauregard / Place Rovasenda	100	150	4,6	4,0	70	C	
58	Avenue de Savoie "face n°260"	100	150	4,6	3,0	65	C	
59	Avenue de Savoie "face n°515"	100	125	5,0	3,5	135	C	
60	Avenue de Savoie / rue du Marquis	100	125	5,0	3,8	144	C	
61	877 avenue de Savoie	100	?	5,0	4,0	130	C	
62	1 rue des Augustins	100	60	5,0	3,0	119	C	
63	335 rue des Mettanies	100	150	4,5	3,0	94	C	Manque bouchon obturateur de Ø 65
64	Rue du Grésivaudan - Sortie de la Marquise bâtiment B	100	150	4,8	2,6	130	C	Appareil à numéroté
65	La Treille "face n°14"	100	100	5,0	2,5	82	C	
66	Résidence La Noyeraie	100	100	5,0	3,5	72	C	Fuite au volant
67	Allée des Bouvreuils "face n°603"	100	150	5,6	4,0	104	C	Coque HS
68	385 avenue du Granier	100	?	5,1	3,8	108	C	
69	Place Vachez Seytoux "école Villard"	100	100	5,0	3,2	116	C	
70	717 rue des Ages	100	100	5,6	4,0	136	C	
71	540 rue des Ages	100	100	5,4	4,0	73	C	
72	174 rue des Ages	100	80	5,2	4,0	114	C	
73	113 quai de l'Eglise	100	150	4,0	3,7	72	C	
74	13 rue des Sarrées	100	?	4,9	4,1	168	C	Volant cassé
75	74 rue du Rond Point	100	150	5,0	4,0	130	C	
76	135 rue du Coisetan	100	150	4,8	3,0	80	C	
77	Rue des Althéas "face n°247 côté lycée"	100	?	5,2	4,0	138	C	Accès difficile à cause d'une palissade
78	139 rue Francois Couplet	100	100	5,2	1,0	135	C	Accès difficile : haie à couper
79	129 rue du Laurier	100	?	5,2	4,0	104	C	Accès difficile : mur qui gêne
80	881 rue des Mettanies "Tour Bayard"	100	100	5,2	0,0	22	NC	Débit insuffisant et appareil à numéroté
81	Malbourget "entrée village"	100	100	3,0	1,0	69	C	Fuite au niveau du volant
82	Malbourget "face n°750"	2x100	125	2,2	1,0	87	C	Accès difficile à cause du protégé poteau
83	Chemin du Plan "Villard Didier"	100	100	6,0	2,0	80	C	Coque à changer
84	D523 - 611 avenue Villard Noir	100	100	5,5	2,8	96	C	
85	Rue de Bramefarine "Villard Noir / bassin"	100	150	4,0	3,0	127	C	
86	Rue de Bramefarine "face n°345"	100	150	3,5	3,0	140	C	Accès difficile : boîte aux lettres qui gêne
87	D 523 - EPinet "cheminées Lambert"	100	125	5,5	2,0	77	C	Peinture à refaire, à marquer
88	Le Papet "poteau EDF"	100	60	4,0	0,0	53	NC	Débit insuffisant
89	Montaucher "face au bassin"	100	100	1,0	0,0	31	NC	Débit insuffisant et peinture à refaire
90	Le Marais "face au poteau EDF"	100	100	3,5	0,0	55	NC	Débit insuffisant et fuite au volant

N°	Localisation	Ø (mm)		Pression statique (bar)	Pression dynamique (bar) à 60 m³/h ou à défaut au débit maxi	Débit maxi (m³/h)	Conformité	Observations
		PI	Conduite					
91	55 rue du Vercors / rue de l'Arclusaz	2x100	100	3,0	1,0	71	C	
92	260 rue du Nivolet "Challeys"	100	100	0,0	0,0	0	NC	Volant HS le jour des essais
93	Rue de l'Arclusaz "face n°230 - Challeys"	2x100	100	0,0	0,0	0	NC	Vidange permanente, fermeture impossible
94	94 rue Laurent Gayet	100	60	5,0	2,0	95	C	
95	650 impasse du Pré Torchon / rue du Coisetan	100	?	5,4	3,6	124	C	
96	Rue du Stade "CMB livraisons"	100	?	6,0	5,0	170	C	
97	Chemin du Crola	100	?	5,5	3,5	100	C	Ouverture difficile : volant dur à manœuvrer
98	Route de Belledonne "Villard Noir 44"	100	?	3,0	2,5	91	C	
99	Rue du Clément "face rue Villard Benoît"	100	80	4,5	2,3	90	C	
100	122 rue des Augustins	100	80	5,0	0,0	48	NC	Débit insuffisant
101	Avenue du Granier	100	?	5,5	2,5	73	C	
102	Le Grand Arc / Clos Dauphinois	100	?	5,2	1,6	71	C	
103	9 allée des Bayardines	100	?	5,0	0,0	48	NC	Débit insuffisant
104	2 allée des Glycines	100	?	5,0	3,5	100	C	Ouverture difficile : volant dur à manœuvrer
105	29 Les Jardins du Grésivaudan	100	150	5,1	3,8	92	C	
106	Avenue du Granier "Résidence Le Keyser"	100	100	5,2	3,8	123	C	
107	Rue des Sept Laux / rue des Althéas	100	100	5,0	4,0	117	C	
108	D9 "face n°86 usine EDF"	100	?	4,0	2,2	94	C	
109	Rue du Bréda "face Pixel informatique"	100	?	5,0	3,5	81	C	Volant dur à fermer
110	Rue du Clément "Chapelle"	100	80	0,0	0,0	0	NC	Ouverture impossible : volant bloqué
111	Rue des Ecoles "parking"	100	?	4,0	2,5	86	C	
112	606 rue du Grésivaudan	100	150	5,0	3,0	89	C	Accès difficile : végétation à couper
113	56 rue de la Croisetière	100	?	5,0	3,8	124	C	
114	Rue du Coisetan / avenue du Granier	100	?	5,2	3,5	135	C	Appareil à numéroté
115	229 rue des Augustins	100	?	0,0	0,0	0	NC	Ne vidange pas : purge cassée
116	201 rue de la Coisetière	100	?	5,5	4,0	75	C	
117	193 allée du Pré Vert "bâtiment B1"	100	?	5,0	3,0	72	C	
118	Avenue JF Champollion	100	?	6,0	4,0	94	C	
119	Rue du Coisetan "camp des gens du voyage"	100	?	4,8	0,0	37	NC	Débit insuffisant
120	Chemin du Plan "Lot Le Clos du Villard"	100	?	4,0	3,0	99	C	
121	Route de Belledonne "Lot Les Plantées"	100	?	0,0	0,0	0	NC	Ouverture impossible
122	413 rue de la Coisetière	100	?	5,3	4,0	131	C	
123	ZI du Pré Brun "après rond point vers LIDL"	100	?	6,0	3,8	130	C	Accès difficile
124	ZI du Pré Brun "entrée nord devant LIDL"	100	?	6,2	4,0	109	C	Accès difficile
125	Rue de Grignon	100	?	5,8	0,0	21	NC	Débit insuffisant
126	Route de Bayard "Chaffardon"	100	?	6,2	0,0	42	NC	Débit insuffisant
127	Route de Bayard / route de Belledonne	100	?	4,0	0,0	42	NC	Débit insuffisant et fuite robinet coque
128	Place de la Poste "plein centre"	100	?	4,2	2,8	116	C	Appareil à numéroté
129	Résidence les Nymphéas	100	100	5,0	3,0	83	C	
130	Allée du Pré Vert /dans la résidence La Noyeraie	100	150	5,0	3,5	71	C	
201	ZI Pré Brun "plateforme Lidl dr21"	100	?	6,3	5,2	178	C	
202	ZI Pré Brun "plateforme Lidl dr21"	100	?	6,2	5,3	176	C	
203	ZI Pré Brun "plateforme Lidl dr21"	100	?	6,2	4,9	173	C	
204	ZI Pré Brun "plateforme Lidl"	100	?	6,0	5,1	174	C	Fuite sur la purge
205	ZI Pré Brun "plateforme Lidl dr21"	100	?	6,3	5,3	172	C	
206	ZI Pré Brun "plateforme Lidl dr21"	100	?	6,1	5,2	159	C	
207	131 rue du Bac 38530 Pontcharra	100	100	5,9	2,5	73	C	
208	131 rue du Bac 38530 Pontcharra Scierie	puisard	/	/	/	/	/	
209	Rue des Althéas à proximité du lycée	/	/	/	/	/	/	Pas de mesure réalisée

3.2 Analyse des résultats

3.2.1 Conformité des poteaux incendie

La commune de Pontcharra compte 138 poteaux incendie, auxquels s'ajoute un puisard.

Sur ces 138 poteaux, 26 poteaux, soit 19% d'entre eux, sont déclarés non conformes à la réglementation, car ils présentent une pression dynamique inférieure à 1 bar à 60 m³/h, ou bien n'atteignent pas un débit de 60 m³/h. Ces non conformités peuvent également être liées à un accès au poteau impossible, ou encore à un dysfonctionnement du poteau empêchant toute mesure.

3.2.2 Volume de réserve incendie

D'après les informations obtenues à l'issue de la visite des ouvrages, aucun réservoir ne dispose d'un volume de réserve incendie de 120 m³.

Les réservoirs de Villard Noir, Perrière et Malbourget comportent une réserve incendie isolée par une lyre incendie. Cependant le volume ainsi dédié à la défense incendie dans chacun de ces réservoirs est inférieur à 120 m³.

Les réservoirs de Beauregard et de Challeys sont équipés de dispositifs incendie hors-services et le réservoir de Montaucher ne présente ni lyre, ni dispositif incendie.

En revanche on peut considérer que les réservoirs de Beauregard et de Villard Noir, alimentés respectivement par les forages de Pied des Planches 2 et Pied des Planches 1, disposent d'un approvisionnement suffisant, compte tenu de la capacité des pompes de ces deux forages, pour assurer la défense incendie sur ces secteurs avec un débit de 60 m³/h pendant 2 heures. En effet le forage de Pied des Planches 2 est équipé de 3 pompes de 100 m³/h chacune, et celui de Pied des Planches 1 dispose d'une pompe de 60 m³/h.

3.2.3 Analyse des secteurs présentant une défaillance de la défense incendie

3.2.3.1 Secteur rue de Coisetan – camp des gens du voyage

Le PI n°119 présent sur ce secteur n'est pas conforme car il présente un débit insuffisant.

3.2.3.2 Secteur du collège et de la Gare

Plusieurs poteaux de ce secteur ne sont pas conformes car ils présentent un débit insuffisant ou des anomalies ne permettant pas leur test ni leur ouverture. Il s'agit des PI n°13, 30 et 31. La mise aux normes de ces poteaux s'avère indispensable dans ce secteur à enjeux.

3.2.3.3 Secteur du Château Bayard

Aucun poteau incendie n'est présent dans ce secteur qui peut difficilement être couvert par le PI n°27. La présence d'un musée dans ce château représente un enjeu en termes de protection contre l'incendie.

3.2.3.4 Secteur de la Perrière

Les PI n°126 et 127 dans le secteur de la Perrière, à la limite Est de la commune, présentent des débits insuffisants.

3.2.3.5 Secteur le Papet - Challeys

Les PI n°88, 92 et 93 du secteur de Papet et du Nord de Challeys ne sont pas conformes car ils présentent, soit un débit insuffisant (PI n°88), soit des anomalies ne permettant pas leur test ni leur ouverture (PI n°92 et 93).

3.2.3.6 Secteur de Montaucher – le Marais

Les PI n°89 et 90 du secteur de Montaucher présentent des débits insuffisants et cette zone n'est couverte par aucun autre poteau incendie.

3.2.3.7 Secteur les Epineys – chemin de Carraillou

Le secteur les Epineys – chemin de Carraillou n'est couvert par aucun poteau incendie.

3.2.3.8 Secteur de Javeydan

Le PI n°52 du secteur de Javeydan présente un débit insuffisant et ce secteur n'est couvert par aucun autre poteau incendie.

3.2.3.9 Secteur de Chalaise

Le secteur de Chalaise, comprenant les hameaux de Papillard et de Berruer, n'est couvert par aucun poteau incendie.

Remarque : Chaque secteur défaillant fera l'objet d'un scénario en phase 3, après validation avec les services des pompiers.

ANNEXE 1

COUVERTURE INCENDIE

**SCHEMA DIRECTEUR
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

COUVERTURE INCENDIE



D	25/11/13	EMC	Appoint d'informations			E. VIOLETTE
Inf.	Date	Num	Modification			Volet
ESQ	AVP	PRO	DCE	VISA	DOE	

Fond de Plan dressé par :
VUE EN PLAN

NUMERO DE PLAN:	2.0	<p>AGENCE DE CHAMBERY Service Technolgie BP 318 73377 LE BOURGET DU LAC Tél. 04 79 26 48 00 Fax. 04 79 26 46 08 chambery@safege.fr</p>
NUMERO D'ETUDE	ECHELLE	
12CCY062	1 / 5 000	
DATE	CHEF DE PROJET	
23.09.13	E. VIOLETTE	

- LEGENDE**
- Limite communale
 - Conduite d'adduction-refoulement
 - Réseau de distribution du bourg
 - Réseau de distribution des hameaux
 - Zone de couverture à 150 m du PI
 - Zone de couverture à 300 m du PI
 - Poteau incendie conforme
 - Poteau incendie non conforme
 - Réservoir de 300 m³
 - Forage
 - Station de pompage
 - Vanne fermée

